



Collectif



Satisfaction  
95 % des stagiaires  
sont satisfaits



# CRÉER OU REPRENDRE UNE ACTIVITÉ AGRICOLE : DE L'IDÉE AU PROJET



## OBJECTIF DE LA FORMATION

- Clarifier son projet professionnel en adéquation avec son projet de vie
- Acquérir une méthodologie pour mener à bien son projet et construire son plan d'actions
- Connaître et comprendre les acteurs et le contexte de l'installation agricole
- Enrichir son réseau local pour inscrire son projet dans le territoire

## PROGRAMME

**Jour 1** : faire le point sur son projet et identifier les étapes pour la mise en place

**Jour 2** : comprendre les mécanismes d'accès au foncier agricole, la réglementation et le rôle de chaque acteur (SAFER, DDT, CDOA, Terre de Liens, etc.)

**Jour 3** : appréhender les aspects organisationnels et sociaux des projets agricoles

**Jour 4** : appréhender les aspects économiques et juridique des projets agricoles

**Jour 5** : analyser son territoire pour mieux s'y ancrer et choisir sa commercialisation

**Jour 6** : présenter son projet et échanger avec des professionnels



Et chaque jour, la visite d'une ferme du territoire et échanges avec le paysan

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques avec exemples concrets et d'échanges d'expériences, entre stagiaires et avec les intervenants. Exercices et cas pratiques. Visites de ferme.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

## INTERVENANT-E-S

Olivier Mullier, formateur et accompagnateur installation et des intervenant.e.s du territoire : paysans et paysannes et membres d'associations locales ou d'organismes agricoles selon le besoin (Terre de liens, URGC, etc.).

## MODALITES PRATIQUES

Repas à la charge des participants. Un appui sera apporté pour permettre le covoiturage.



**TARIF** adhésion à l'ADDEAR 41

Coût de la formation partiellement pris en charge par le Conseil Régional Centre-Val de Loire

## Public

Formation ouverte à tous les porteurs de projet agricole ou agri-rural

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

6 jours - 42 heures.

## Dates et lieux de la formation

**J1** : mardi 2 mai 2023.

**J2** : mardi 16 mai 2023.

**J3** : mardi 6 juin 2023.

**J4** : mardi 13 juin 2023.

**J5** : mardi 20 juin 2023.

**J6** : mardi 27 juin 2023.

De 9h30 à 17h30, formation itinérante sur des fermes de Loir et Cher.

## Délais d'accès à la formation

Une journée entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Pour toute situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Renseignements et inscriptions

Olivier Mullier, ADDEAR 41

contact@addear41.org

07 50 06 74 02

